

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 67 (1928)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Chez le bijoutier  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-221639>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pllieint, de elliao pétâie que lo père-grand desâi :

— M'appelant, su prêt !

Et l'êtâi veré.

Oro, avoué ti lè incredulo que lâi a, lo bon Dieu ne no fâ pe rein signo. On lo compreind bin ! L'a dza zu rido pacheince.

Lo dzo de l'einterrâ, on avâi on satâmo, que l'êtâi on repé que comptâpe po ion, mè z'amî ! De la soupa, dâo dzerdenâdzos, dâo là, dâo bacon, de la tsambetta et dâo sâocesson por ti. Et on repé que dourâve. L'è cein que fasâi plliési. Por que se tormeintâ, vâide-vo ? Lè vîlhio sè d'eliet-tâvant de la vya tot bounameint, on dzor aprî l'autro, quemet on pere bin mâo que tsî de l'âbro et n'arant pas voliu que lè vesin et lè z'amî tchurlant à lâo z'einterrâ. Quand on voliâve puni son valet, on lâi d'feindâi d'allâ ào satâmo.

— Mère, que desâi lo bouîbo, pû-jo allâ sta vêrâ à l'einterrâ à l'Oncllio Djannî ? (Dein clli temps on ètâi ti oncllio).

— Na, que desâi la mère ein colére ; d'vant-ti zu veillî lo vin couet, hiè te t'â soulâ. Te t'â dza prâo amusâ dinse !

Quand on ètâi trâo iliein dâo cemetîro, on mettâi la bière su on petit tsè, ào bin su la ludze ein hivè. Et pu, on bâo et on tsevau po pa allâ trâo rido, sein sè pressâ, po allâ et po revenî ! Ne fallâi pas mourgâ lè tserroton quand revergnant à tsî vouaisu et lâo dere quemet ellao doû prin bet de la vela que démandâvant — po onna rebrûqua — se lâi avâi onna plliési po leu.

— L'è bon ! l'è bon ! fâ lo croque. Voûtron tor vindra bin. Et pu, vo faut pas tant fêre voûtrè craset ; no z'ein âi dza einterrâ dâi z'on que sè portâvant mî que vo !

Allâ-lâo cresenâ.

Et su la foûssa, on betâve onna pierra, ào bin onna crâi, avoué on lan nâi. Su clli lan, lo régent de sti temps, que l'êtâi suti qu'on diâbllio marquâve oquie que sè desâi quasu dinse :

*La mort plonge ses jours dans la nuit du cerceuil !*  
Marc à Louis.

**Pédagogie à rebours.** — Qu'est-ce que la charité ? demande un instituteur au jeune Toto :

Silence du mioche.

Le maître lui pince vigoureusement une oreille, en répétant la question.

— Hi ! hi ! hi ... gémit l'enfant, la charité ! ... vous ne le savez pas vous-même. Sans cela, vous ne me tireriez pas ainsi les oreilles.

### NOS VIEILLES CLOCHE SAINT-PREX

**D**ES trois cloches que renferme le clocher de l'église de Saint-Prex, deux datent du siècle passé et ne présentent pas, au point de vue historique, un intérêt bien spécial.

Par contre la troisième mérite une description. De la base au joug, elle mesure 95 cm. sur autant de diamètre. Dans la partie supérieure, se lit une inscription latine en minuscules gothiques de 2 1/2 cm. de hauteur, disposée sur deux lignes. En voici le texte :

*+ xps vincit xps regnat xps imperat xps ab omni malo nos defendat.*

**Traduction :** Que Christ vainque, que Christ règne, que Christ gouverne, que Christ nous défende de tout mal.

Il s'agit d'une formule courante chez les fondateurs de cloches d'avant la Réforme. En effet, elle se retrouve, avec quelques petites variantes de texte et de caractères graphiques, sur plusieurs cloches du Pays de Vaud, notamment à Vaulion, Corcelles-sur-Chavornay, Giez, Grandson, etc.

La seconde ligne, précédée d'un médaillon rectangulaire qui représente la Vierge Marie tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, ne contient que la formule bien connue du *te Deum laudamus* (*O Dier, nous te louons*) avec les lettres *mccccvii* qui désignent la date, soit 1517.

Du côté opposé au millésime, on remarque un grand médaillon carré, de très bonne facture, qui reproduit le tableau classique du Christ en croix aux pieds duquel se trouvent la Vierge et Saint Jean. Chaque angle de ce médaillon s'arrondit en forme de cartouches circulaires dans chacun desquels figurent les attributs des quatre évangélistes, savoir : l'aigle (Saint Jean), l'ange (Saint

Luc), le lion ailé (Saint Marc) et enfin le bœuf, ailé également (Saint Matthieu).

Comme nous le disons plus haut, cette cloche présente un réel intérêt au double point de vue de l'art et de l'histoire locale. On peut s'étonner de ne pas la trouver dans la liste officielle des monuments historiques. Il s'agit sans doute d'un oubli que nous signalons à l'attention des autorités intéressées.

R. C.

Articles parus : Les Clées. 28 janvier 1923 ; Montagny s. Yverdon, 3 octobre 1923 ; Noville 6 juin 1923 ; Penthaz, 5 novembre 1923 ; Renens, 14 avril 1923 ; Vullorbe, 24 septembre 1923 ; Vaulion, 15 octobre 1923 ; Villlette, 25 mars 1923 et 4 décembre 1923 ; Vuiteboeuf, 31 décembre 1923. — Nyon, 5 mai 1924.

### LA PLAQUE D'IDENTITÉ

**J**NE peu banale aventure est arrivée à cet excellent Théophile, à V. Un jour, qu'il était occupé à sulfater sa vigne de la Ressette, au bord de la route cantonale, vint à passer en auto son ami Pascal, accompagné de quelques jeunes gens en partie de plaisir.

— Pose ta « boîte » et viens avec nous à Vevey, où nous prendrons un verre de compagnie. Nous ne nous « arrêtons » pas.

L'aimable proposition qui lui fut faite ébranla le vigneron. Il fait si chaud ! Une seule considération le retenait : « Je ne suis pas de mise séante avec ma blouse vert-de-gris ! »

— Qu'importe ! insistâ Pascal et on l'emmena, moitié de gré, moitié de force.

La machine roulaient à une allure endiablée et malgrâ les protestations de l'invité, elle poursuivit sa course sans arrêt... jusqu'à Genève. Le brave Théo, las de récriminer, en avait pris son parti et la bande joyeuse débarqua, souriante, dans la ville des Nations.

Je vous laisse à penser si la tournée des bars à la mode fut un succès pour l'homme à la blouse et ses compagnons. On s'amusa et le sulfateur fut pris un peu partout pour un figurant de la Fête des Vignerons auquel on faisait fête avec cette sollicitude charmante dont Genève a le secret.

Oui, mais... le lendemain, nos touristes attendaient au guichet de la poste les mandats télégraphiques dont ils avaient sollicité l'envoi le matin même. Une certaine somme venait d'arriver à l'adresse de Théo, mais ce dernier n'ayant pas de papiers de légitimation, l'aimable buraliste de service faisait des difficultés pour payer. Elle exigeait la production d'une pièce d'identité. Le dialogue suivant s'engagea :

— Madame, je suis pourtant bien le destinataire !

— Cela se peut, mais il me faut des papiers !

— Je n'en ai pas.

— Avez-vous d'autres preuves à me donner que vous êtes bien M. T. de V. ?

— Des preuves... non.

— Alors, je ne puis vous délivrer le mandat. Le compère se gratta l'oreille puis, soudain, se ravisa.

— Il vous faut une preuve, mademoiselle, eh ! bien la voilà ! et, en un tour de main, au grand effroi de la fonctionnaire, il mit bas sa culotte et exhiba... le coin de sa chemise où son nom était marqué en toutes lettres...

De la sorte, tout s'arrangea et le retour s'effectua sans plus d'incidents.

— Il est toujours prudent, nous a confié le héros de l'histoire, de porter sur soi sa plaque d'identité, passeport à la portée de tout le monde !

A. Mex.

### A PROPOS D'UNE CHANSON

M. O. Badel, instituteur retraité, à Mézières, nous écrit qu'il est l'auteur de la chanson : « Si les Vaudois avaient voulu », etc., publiée dans le *Conteur* — pour la deuxième fois, paraît-il ; il est permis de se répéter — sous le pseudonyme : Daniel Bost.

Rappelons, à ce propos, que cette chanson n'est qu'une imitation d'une vieille chanson française, de Gustave Nadaud : Si la Garonne avait voulu, Lenturlu, etc.

Il existe même une troisième version, en patois : « Se lo Dzorat avâi volliu, etc. », de notre collaborateur Marc à Louis.

M. Badel nous demande pourquoi l'on n'a pas

publié le 9e verset de sa chanson. Hélas ! tout simplement parce que nous en ignorions l'existence. L'auteur nous en envoie le texte. Le voici :

Si les Vaudois avaient voulu  
Que le Bon Dieu soit plus sévère,  
Il n'y aurait plus de misère,  
Plus de préposés, d'avocats,  
De juges pour les scélérats.  
Comme la vie serait belle !  
Si les Vaudois avaient voulu  
Ils brasseraient l'or à la pelle.

### DORER LA PILULE !

**S**M A bonne tante Elodie ne peut souffrir les fumeurs. Aussi, avant de monter chez elle, je purifie mon haleine. Hier, je suis entré à la Grande Pharmacie d'Ici-Bas pour empletter du cachou. Un ravissant commis m'a présenté un exquis petit tube de petites granules dorés. (A vrai dire, ils étaient seulement argentés, vu le bas prix !) Le cachou que j'ai acheté était infect, vous l'avez deviné ! Une fois de plus, comme un naïf bourgeois, je me suis laissé prendre aux apparences. (Un mot : quand vous verrez votre tante, ne lui parlez pas d'apêts rances, le jeu de mot à ranci quelque peu !)

Bonnes gens qui me lisez, prenez garde à la peinture dont tout se voile ici-bas : on dore la pilule dans tous les domaines ! Abusant de mon jeune âge, joint à une gourmandise aveugle, on m'a offert parfois de succulentes marmelades ou des sirops adorables. J'avais sans m'etonner de tant de faveur. Hélas ! j'en avais pour quelques heures à trembler pour mes jours ! (Les parents me pardonneront de dévoiler ainsi le mystère de la purge mensuelle !) Maintenant, songez un peu à tous les produits meurtriers que nous avalons sans plus de circonspection !... Ce qui m'attriste à mourir, c'est que les jeunes gens dorent aussi la pilule aux jeunes filles. Ils leur promettent monts et merveilles. Quand elles veulent y goûter, avec la permission de leurs parents, — on appelle ça : se marier, de l'adjectif *marri* — leurs yeux ne renferment pas assez de larmes pour déplorer la cruelle réalité !

La petite brune qui me souriait à la Fête des Vignerons, pour que je ne regarde pas les déesses, ne dore-t-elle pas la pilule, elle aussi ? Bien peu se doutent tout ce que son teint doit à la chimie, et sa grâce à la grande couturière. Cependant, la pilule toute nue, révérence parler, serait déjà bien séduisante !...

Etes-vous sûrs que, à mon tour, je ne vous dore pas la pilule ? J'ai l'air bien gentil, farci de bonnes idées, parfumant l'air de ma philosophie, alors qu'au fond, peut-être ? je suis querelleur, chineur, égoïste, et méchancet, méchant !...

Ici-bas, tous les vernis passent, puisqu'ils cèlent à tous nos imperfections !

St-Urbain.

**En famille.** — Madame, indignée et très irritée : Que connaît-tu, toi, aux toilettes ?

Le mari, amèrement : Le prix, ma chère.

**Chez le bijoutier.** — Madame. — Vous m'assurez sur l'honneur que ces perles sont véritables.

Le bijoutier. — Madame ne peut en douter. Elles sont véritables comme le rose de ses joues, comme le pourpre de ses lèvres, comme le blond de ses cheveux.

La dame. — Bien. En ce cas il me faut encore réfléchir.

### PLUS DE DEMOISELLES EN DANNEMARK

Voici une nouvelle qui intéresse plus particulièrement nos lectrices :

« Au Danemark, il n'y a plus de demoiselles. Non pas que toutes les demoiselles y soient mariées, il s'en faut, mais les féministes danoises prennent texte de l'uniformité d'appellation des hommes qui, célibataires ou mariés, sont tous messieurs, en réclamant également une commune à toutes les femmes. En conséquence au dernier Congrès de l'Alliance internationale du suffrage des femmes, elles ont demandé la suppression du terme de Mademoiselle et le gouvernement socialiste danois a donné satisfaction. Il a décidé que toutes les personnes de sexe féminin seraient désormais appelées « Madame ». »